

LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
de l'Union des Opérateurs Touristiques, adressée au Président de la République.

LA GUYANE NOUS ÉCHAPPE !!!

L'orpaillage clandestin omniprésent dans notre région gangrène jours après jours ce petit morceau de France d'Amérique du Sud, seul département d'outre-mer non insulaire.

Nous sommes d'ailleurs de plus en plus nombreux à nous demander si nous sommes toujours en France ou bien dans une zone de non-droit, livrés à la loi des malfrats?

Les opérations militaires, tout à fait légitimes, consistent à détruire les sites d'orpaillage clandestins. Que font alors les garimpeiros pour renouveler leur matériel ?...

Un prêt en bonne et due forme ? Et bien NON !

Ils passent « commande » à des rabatteurs qui vivent, souvent illégalement, proches des agglomérations et qui viennent voler tout le matériel nécessaire dans les villes, les fleuves et les estuaires. La liste des exactions subies est longue et non exhaustive. Il est maintenant avéré que cette insécurité, ces cambriolages et ces agressions sont bien les conséquences directes ou indirectes de l'orpaillage clandestin. Et ce lien évident est trop souvent passé sous silence.

La Guyane s'est donc transformée en un immense supermarché, où les sols et réserves halieutiques sont pillés, les fleuves pollués, les citoyens agressés et volés en permanence. De plus en plus de touristes et résidents annulent tout simplement leur séjour sur notre territoire parce qu'ils ont peur pour leur sécurité. Même les familles de gendarmes se font agresser, vandaliser, cambrioler au sein même des brigades !

Nos élus locaux font le même constat : » Sur le terrain, les garimpeiros ont déclaré la guerre à l'État français. Or, on sait déjà que l'insécurité causée par les orpailleurs clandestins se diffuse sur l'ensemble du territoire guyanais, que le modèle de prédation avec violence et atteintes aux personnes se banalise, tant dans l'intérieur que dans les zones urbaines. Si l'uniforme militaire, la force de l'État incarnée par ses soldats, n'arrête pas le geste meurtrier des pilliers de ressources naturelles, à quoi doivent s'attendre les civils ? » Jean-Etienne Antoinette, Sénateur maire de Kourou, article paru dans France Guyane le 10 juillet 2012.

Le manque de réactions adaptées de la part des autorités face au réapprovisionnement criminel de ces sites d'orpaillage clandestins a permis aux garimpeiros de parfaitement s'organiser en toute impunité depuis plus de 15 ans.

Ce problème est bien de l'ordre de la sécurité publique relevant de l'État. Malgré la présence de milliers de policiers, gendarmes et militaires le climat d'insécurité ne fait que croître et les solutions répressives sont inadaptées. L'outil législatif doit impérativement être ajusté aux nombreuses particularités de la Guyane.

Les clandestins qui commettent des délits et crimes sur notre sol, en toute impunité, ne feraient certainement pas la même chose dans leur pays...

Un constat peut d'ores et déjà être fait : certains professionnels ont été contraints de stopper leurs activités, voire de rapatrier leur personnel, notamment pour deux des plus grands camps touristiques de forêt, ainsi que le CNRS avec sa station scientifique internationale des Nouragues. Certains opérateurs tellement fatigués et convaincus de l'inefficacité du système ont fini par arrêter de porter

plainte et de faire des déclarations de vols aux assurances afin de ne pas se faire radier.

Or, cette situation provoque de fait une réduction des investissements voire à moyen terme un arrêt définitif des activités des professionnels du tourisme.

Sur toute la Guyane l'activité touristique représente plus de 75 000 clients, pour un chiffre d'affaires d'environ 7 millions d'euros annuel.

Voici un exemple qui illustre parfaitement cette inefficacité : dernièrement, suite à une série de cambriolages de bateaux et camps touristiques, une cache de matériels volés est retrouvée par un professionnel du tourisme sur le fleuve à seulement 30 minutes de Kourou. Malgré la volonté d'intervenir du PSIG (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie), ils n'obtiennent pas l'aval de leur supérieur ???... Des citoyens exaspérés et armés prennent la décision de partir récupérer leur matériel en forêt. Au péril de leurs vies, ils rapportent une grande quantité d'objets volés.

Dans le même temps, le Tribunal de Cayenne reçoit un fax urgent demandant de faire diligence afin de déclencher l'implication des forces de l'ordre dans les meilleurs délais, la réponse n'intervient que 2 jours et demi après !

Et quelle est-elle ? Le Parquet de Cayenne demande à ce que l'auteur du fax soit auditionné par la Gendarmerie... Voilà où nous en sommes !

Un point de non retour a été franchi dernièrement à Dorlin et sur le fleuve Approuague démontrant le niveau de détermination des criminels. Est-ce que l'État aura la volonté de se réapproprier ce département et d'y réaffirmer sa souveraineté ?

Il est temps de se mettre autour d'une table, toutes convictions politiques confondues, et de prendre en main l'avenir de la Guyane. Nous avons entendu trop de promesses, de discours stériles et de décisions beaucoup trop frileuses par rapport à l'ampleur des problèmes réels.

Nous posons la question : les acteurs touristiques qui surmontent déjà bien d'autres difficultés locales doivent-ils assurer leur propre sécurité (avec les conséquences que cela comporte) tant que l'État ne prendra pas les décisions efficaces et adaptées à cette situation catastrophique ?

Nous constatons depuis trop longtemps que la justice française ne sait pas répondre efficacement à de tels problèmes : les forces de l'ordre sont bloquées par leur hiérarchie et l'armée se concentre essentiellement sur la protection du Centre Spatial Guyanais...

La Guyane est un pays exceptionnel où se déroulent des faits exceptionnels. L'Etat doit prendre d'urgence des mesures exceptionnelles !!!

Monsieur le Président de la République,

Nous demandons, nous exigeons, que l'État Français prenne immédiatement les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens en Guyane, territoire de la République Française.

LA GUYANE NOUS ECHAPPE !!!

Fait à Kourou le 17 juillet 2012

Union des Opérateurs Touristiques de Guyane 14 rue Cresson 97310 Kourou